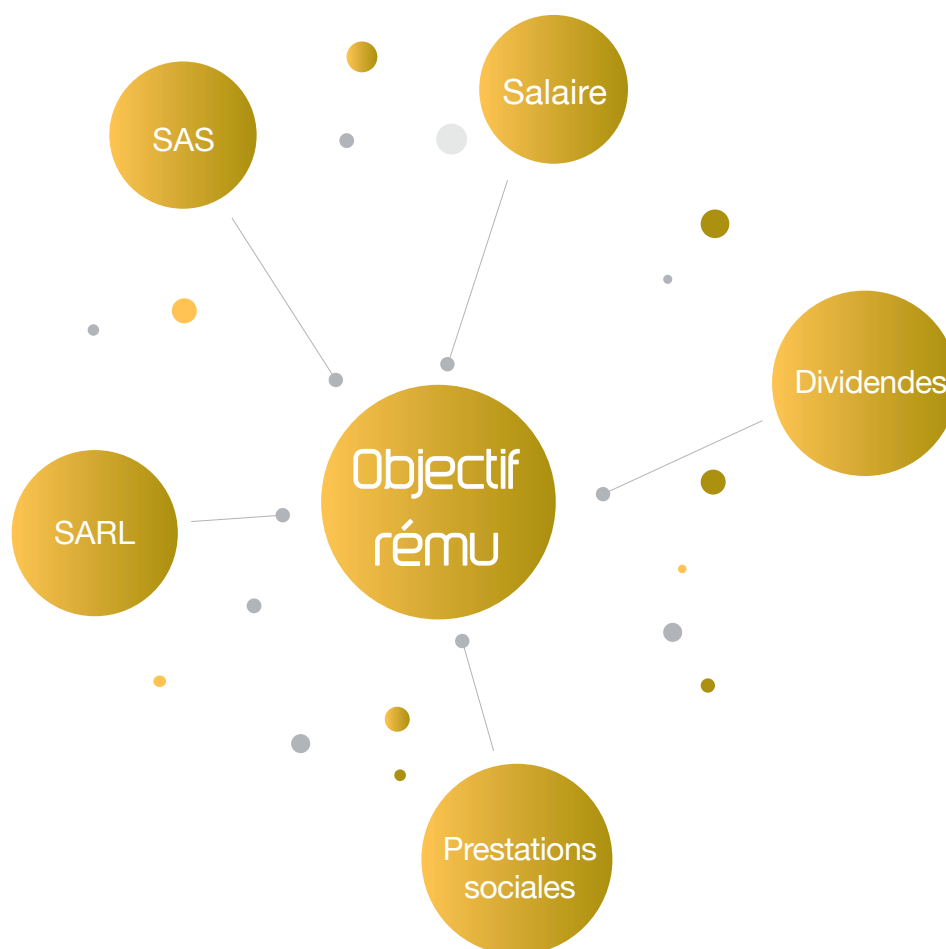




Logiciel **Objectif rémun**

Le système expert en stratégie de rémunération



L'abonnement au logiciel comprend :

Une licence d'utilisation, des aides contextuelles, un guide d'utilisation, des mises à jour permanentes via internet, une hotline technique & métier.

FVI | PATRIMOINE & ENTREPRISE

Tour Polygone, 265 Av des Etats du Languedoc
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 20 24 69
Email : commercial@fvi.fr
www.fvi.fr



Objectif rémun

Le logiciel a été conçu par des spécialistes du conseil en rémunération. Ils ont reproduit les fonctionnalités éprouvées par leur pratique professionnelle et nécessaires à la vente du conseil.

Le logiciel propose deux espaces de simulation :

1 - Le gestionnaire de scénarios : une première approche instantanée mais factuelle

- **Objectif** : être capable de fournir très rapidement une réponse synthétique mais argumentée aux deux premières questions classiques. Faut-il opter pour une SARL ou pour une SAS ? Quel est le dosage de dividendes qui améliore l'efficacité du système de rémunération ?
- **Fonctionnalités** :
 - **4 scénarios en accès rapide** : 100 % rémunération de gérant majoritaire de SARL, mixte rémunération de gérant et dividendes, 100 % rémunération de président de SAS et mixte rémunération de président et dividendes.
 - **Calcul automatique des optimums** rémunération/dividendes, d'abord basés sur le revenu disponible (net de tous prélèvements), puis basés sur le revenu global (revenu disponible + cotisations retraite productives de droits à pension).
 - **Edition automatique d'un Powerpoint** permettant une restitution efficace au client.

2 - Le choix expert du statut social : intégration complète de la protection sociale

- **Objectif** : fournir l'étude complète et techniquement détaillée qui permettra de choisir le bon statut social, en comparant les revenus disponibles (nets de tous prélèvements), avec une protection sociale identique (prévoyance, retraite et frais de santé).
- **Fonctionnalités** :
 - Intégration du revenu imposable préexistant
 - Intégration de la taxe sur les salaires
 - Gestion de la fiscalité des cotisations facultatives
 - Possibilité d'intégrer la recomposition de la prévoyance, de la couverture frais de santé et de la retraite.